

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-660556

89807

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

12648

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ENNA-IAR OUSSAMA

Date de naissance :

08/05/1988

Adresse :

Blvd des Nouragues 1Mm C Apt 92 Nelle-kena

Tél. :

06 56 98 81 05

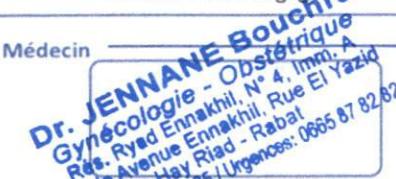
Total des frais engagés

850,00

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

21/12/2021

Nom et prénom du malade :

MOJADDAB EL ALADUI ZINEB Age: 32ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Docteur en médecine

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

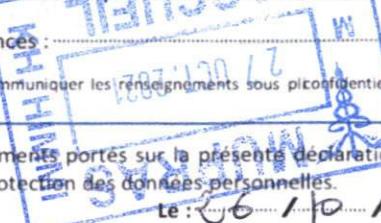
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Casablanca

Le : 06/10/2021

Signature de l'adhérent(e) :



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du médecin attestant le Remboursement
2/15/2021	consult		250DT	INP : DR. JENNANE BOUAFIA Gynaecologie - Obstétrique Rue Riad Ennakhil N° 4, Hay Riad Angle Avenue Ennakhil et Rue El Hédi 756 66 35 / Urgences: 0655 87 82 61 NIP: 10116

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

**CAP** ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<b>CHIFFER DE RADIOLOGIE</b> Dr. DELAGDAL Dr. SBIHI - Dr. DINI Dr. BENJELLO Dr. KARDOUZI	28-21	760	600 Dhs

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLUME

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# CABINET DE RADIOLOGIE DE L'AGDAL

82 bis, Av. des Nations Unies - Angle rue Ibn Hanbal  
Tél. : 0537.67.49.49 (Lignes groupées) Fax : 0537.67.54.07

Patente 25705022 IF 0333035 CNSS 2033976

ICE 001615064000010

Rabat - Agdal

## F A C T U R E

Numero:G/00080  
Rabat 02/08/2021

Nom patient	Date examens
MOUADDAB EL ALAOUI Zineb	02/08/2021

Examen(s) Réalisé(s)	Prix Dhs
ECHO MAMMAIRE	600,00
<b>TOTAL</b>	<b>600,00</b>

Arrêtée la présente facture à la somme de:

SIX CENTS DIRHAMS

CABINET DE RADIOLOGIE  
DE L'AGDAL  
Dr. SBIHI - Dr. DINIA  
Dr. BENJELLOUN  
Dr. KABBAJ

**Dr. JENNANE Bouchra**

Spécialiste en gynécologie - Obstétrique

Suivi de grossesses - Echographie 3D/4D

Accouchements - Chirurgie Gynécologique

Maladies du sein - Infertilité du couple

Endoscopie - Fécondation in Vitro

د. الجنان بشرى

- اختصاصية في أمراض النساء والتوليد

- متابعة الحمل - الكشف بالصدى 3D/4D

- التوليد - الراجحة بالمنظار الباطني

- أمراض الثدي - جراحة الجهاز التناسلي

- علاج عدم الراوجين - التلقيح الصناعي

A Rabat, le 02/08/2021

## **Mme Mouaddab El Alaoui Zineb**

Faire SVP:

Echographie mammaire

(RC: 32 ans, pas d'ATCD sénologique familial ni personnel, G2P2, **allaitante** depuis 2 mois et demi, en aménorrhée d'allaitement, sans MC

Consulte pour tuméfaction mammaire droite

Examen des seins :

**Sein droit :** Nodule du QSI, à distance du mamelon, sur le rayon de 1h, de 3,5 cm de grand axe, mal limité, de consistance ferme, mobile par rapport aux 2 plans, sans signes cutanés en regard

**Sein gauche :** RAS)



# CABINET DE RADIOLOGIE DE L'AGDAL

**Dr Abdelhafid SBIHI - Dr Abdellatif DINIA**

**Dr Ghita T. BENJELLOUN - Dr Ouafae KABBAJ - Dr Leïla SBIHI - Dr Sarrah SEDRATI**

Rabat, le 02/08/2021

Mme MOUADDAB EL ALAOUI Zineb (née le 28/01/1989)

Examen demandé par : Dr B. JENNANE

## ECHOGRAPHIE MAMMAIRE

Renseignements cliniques : *Tuméfaction mammaire droite.*

- Quelques images kystiques au niveau des deux trames fibroglandulaires, de taille variant entre 4 et 6 mm.
- Présence d'un placard fibrokystique du quadrant supéro-interne du sein droit, sur le rayon de 2<sup>H</sup>, à 3 cm du mamelon, mesurant 35 x 15 mm et impliquant toute l'épaisseur de la glande.
- Absence de zone d'atténuation focale du faisceau ultrasonore.
- Respect du revêtement cutané.

AU TOTAL : *Dystrophie kystique avec placard fibrokystique du quadrant supéro-interne du sein droit.*

*Catégorie 3 de la classification BIRADS de l'ACR.*

*A contrôler par échographie dans 4 mois.*

SUR  
LSSC  
*CABINET DE RADIOLOGIE  
DE L'AGDAL  
Dr LEILA SBIHI  
Tél.: 05 27 67 49 49*

\*/SA